

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. GOURDON L. GODET V. CLERGEAU S. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. AUDOUIT M. CHIRON M. CHAUVEAU M. TESSIER L. BERNIER T. LANDREAU T.

Excusés : BROSSEAU H. GEAIS J. GIRARDEAU B.

PROJET ECONOMIE HABITAT

Impasse des jardins

Mme le Maire et Michel Chiron ont rencontré en juillet les propriétaires riverains des terrains aux parcelles communales. Le projet d'aménagement d'habitations a été présenté et plusieurs propriétaires ont émis le souhait de vendre leurs terrains. Un courrier sera envoyé prochainement à l'ensemble des propriétaires pour recueillir leurs accords écrits. La commune propose d'acquérir les terrains à 22 € le m².

Le projet consiste à viabiliser les terrains, anciennement des jardins, pour créer 4-5 parcelles d'une superficie entre 400 et 500 m². La grange sera intégrée dans cette aménagement et proposée à la vente.

Le conseil municipal valide la proposition du cabinet Christiaens, Jeanneau, Rigau de Cholet pour les missions d'urbanisme, géomètre, maîtrise d'œuvre BET VRD pour un montant de 7 930 euros HT. Une réunion est programmée à la fin du mois de septembre.

Le conseil municipal valide le budget primitif du lotissement Impasse des Jardins qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 155 550 € et en investissement à 155 000 €.

Mme le Maire rencontre le notaire de Coron en charge de la succession de Mme Octavie Chiron, la semaine prochaine. Le conseil propose d'acquérir l'immeuble et la parcelle de terrain à la somme de 15 000 euros. Le notaire devra informer les héritiers de cette offre.

RESTAURANT SCOLAIRE

Une réunion a été organisée la semaine dernière avec le personnel et la commission pour faire un point avant la rentrée scolaire.

Restoria propose une visite de ses locaux à Saint-Barthélémy d'Anjou le 30 août. Marie Fardeau-Fuzeau, Véronique Marot et Maria De Almeida Rodrigues s'y rendront. Il est prévu une visite des cuisines et les thèmes « les bonnes pratiques d'hygiène et nutrition en restauration scolaire » seront abordés au cours de cette journée.

Les repas seront dorénavant servis en liaison froide et demande une nouvelle organisation pour les agents de service. Le four, mis à disposition par Restoria pour réchauffer les repas a été livré aujourd'hui. Un branchement a été demandé à l'entreprise Thomas Connect. Une intervention est prévue demain ou mercredi.

Il est rappelé aux familles qu'il faut réserver les repas plus tard pour le 20 du mois suivant. La commune a des impératifs pour passer les commandes auprès du nouveau prestataire.

Les enfants déjeuneront par classe. Pour les plus grands, un responsable de table sera désigné chaque jour. Les règles de vie au restaurant scolaire seront rappelées aux enfants par Marie Fardeau-Fuzeau et Lucie Gourdon, le jour de la rentrée scolaire. Elles seront aussi revues en classe.

Le bilan de l'année scolaire 2021/2022 présente un déficit d'environ 14 520 euros (non compris les charges d'électricité et d'eau), celui est stable. On constate entre l'année scolaire 2020/2021 et 2021/2022 une diminution du nombre de repas portant le nombre de rationnaires de 68 à 65 enfants/jours. 9 206 repas ont été servis l'an dernier. Le poste « alimentation » n'a pas diminué pour autant.

Au vu des résultats, le conseil municipal fixe à 4.28 euros le prix du repas pour l'année scolaire 2022-2023. Le prix du repas majoré est fixé à 5,76 euros (prix de revient du repas).

Mme Véronique Audouit a fait part à Mme le Maire de son départ volontaire à la retraite au 31 décembre 2022. Le contrat de travail de Mme De Almeida Rodrigues Maria est reconduit pour 4 mois. Son poste sera revu en fin d'année. Il est confié à Maria de consigner tous les problèmes de comportements ou autres en lien avec les enfants. Elle sera aussi chargée de quantifier les restes de repas pour que le secrétariat ajuste les prochaines commandes.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Au regard du bilan de l'année 2021, l'accueil périscolaire a connu une bonne fréquentation malgré les aléas de la crise sanitaire. Au premier semestre 2022, les chiffres sont corrects malgré une baisse de fréquentation en juin. Le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs pour l'année scolaire 2022-2023. La participation des familles est dorénavant de 2.80 à 3.20 euros de l'heure suivant le quotient familial. Le tarif majoré est de 4,72 euros de l'heure.

Le contrat de travail de Mme Himidi Assinati est renouvelé pour un an à compter du 1^{er} septembre 2022.

Il est rappelé aux familles d'utiliser la sonnette de l'accueil périscolaire et de ne pas pénétrer dans la cours sans autorisation. Les animateurs viendront vers les parents si besoin. De plus, en cas de maladie, il est demandé aux familles de venir récupérer l'enfant malade dès que possible. Trop d'abus ont été constatés l'an dernier.

TRAVAUX BATIMENTS

Salle du Parc

Un devis est demandé pour la fourniture et l'installation d'un garde-corps pour sécuriser l'escalier. Il reste encore des peintures à réaliser.

Mairie

Michel Chauveau a réalisé un meuble dans le hall de la mairie pour y déposer les tracts, flyers ainsi que les bouchons plastiques, cartouches d'encre et piles usagés. Une modification a été demandé sur le devis du film pour la porte d'entrée.

Projet bar-restaurant – 8 Place Saint Gervais

Le conseil municipal a visité les locaux. Les futurs gérants se sont présentés. Ces derniers ont emménagé début mi-août à l'étage de l'immeuble. Ils ont prévu une ouverture du bar-restaurant début novembre 2022.

En juillet, des travaux ont été réalisés par le service technique et des membres du conseil municipal à savoir : pose de placo, réalisation de peinture et de tapisserie. La salle de bain a été entièrement refaite : lambris PVC, vinyle au sol, nouveau vasque et meuble.

Des modifications et travaux complémentaires sont prévus : sanitaires (modification ouverture), nouveau sol dans la salle de restauration, habillage passe-plat... Ces dépenses supplémentaires s'ajouteront au montant des travaux estimés à ce jour à 72 000 euros HT.

Mme Julie Leroux demande si une demande d'autorisation de modifier un établissement recevant du public (ERP) a été sollicité. Cette demande permet de vérifier que les règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique sont respectées. Aucune demande n'a été faite à ce jour. Le nécessaire sera fait prochainement.

Signalétique bâtiments

Les pancartes sont arrivées et les emplacements déterminés. Le service technique va les mettre en place dès que le problème des fixations sera réglé (manque les boulons). L'entreprise sera contactée.

Ecusson pour porte-drapeaux

L'écusson pour porte-drapeaux République française est livré, il sera installé prochainement au-dessus de la porte d'entrée de la mairie.

Salle de sports

Le club de basket d'Yzernay sollicite l'utilisation de la salle de sports au cours de la période de septembre à décembre 2022. Pour novembre et décembre, la salle est prise par le club local, par conséquent, l'utilisation n'est pas possible. Pour le 16 septembre et 14 octobre, le conseil donne son accord. Considérant l'envolée des prix de l'électricité et des

charges liées au fonctionnement du bâtiment, le conseil municipal a décidé de facturer cette occupation à savoir 50 euros par jour.

Pour répondre à la demande du club de tennis qui souhaite organiser une manifestation l'an prochain, le conseil décide de louer la salle multisports en 2023 pour les associations au prix de 250 euros sans mise en place des tapis de protection, avec chauffage, par jour.

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE / SALLE DES FETES

La commission de sécurité de l'arrondissement de Cholet a émis un avis favorable à la réalisation du projet. Toutefois des prescriptions ont été formulées, elles devront être respectées. Le rapport sera transmis à l'architecte pour les prendre en considération.

SIEML

Les réseaux (éclairage public, télécom) place du Calvaire seront déplacés fin septembre/début octobre. En prévision d'une future borne de recharge pour véhicules électriques, la commune souhaite que l'entreprise passe un fourreau. L'emplacement a été défini.

Subventions

Une demande d'aide sera déposée bientôt auprès du SIEML dans le cadre des aides à l'investissement pour l'efficacité énergétique des bâtiments, BEE 2030.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Station d'épuration

Les sondages ont été réalisés. Les terrains ont été acquis en juin par l'AdC.

Voirie

Le broyage des accotements a commencé dernièrement, ces travaux ont été retardés en raison de la sécheresse.

Assainissement : Rue de la Frairie, Jeanne d'Arc et rue des Lilas

Les travaux d'assainissement devraient commencer en septembre, mais à ce jour pas de date d'intervention.

ÉQUIPEMENTS

Court de tennis

La société Tennis Aquitaine intervient mercredi 31 août pour refaire la peinture du court de tennis. La peinture a été livrée vendredi dernier. Le nettoyage du court a été réalisé aujourd'hui pour enlever la mousse.

Contrôle aires de jeux

L'entreprise Sportest a réalisé le contrôle des aires de jeux en juillet. A la lecture du rapport, la structure principale du parc saint protais est en mauvaise état. Le conseil devra statuer sur son avenir. Il faudra avertir la société qu'une nouvelle aire de jeux est installée à la base de loisirs la nongille.

FINANCES

Depuis le 1^{er} juillet 2022, l'indice brut de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction a été revalorisé. L'augmentation s'est faite automatiquement. Le coût annuel est évalué à 1 800 euros.

Cette revalorisation de l'indice a aussi des répercussions sur les charges de personnel. Le coût annuel est estimé à 7 500 euros.

DIVERS

Association la Plaine détente

L'association est dissoute depuis son assemblée générale en juillet. Le bureau a décidé de faire don à l'APEL de la Plaine des fonds de l'association et à la commune de l'ensemble du matériel.

Panneau d'affichage électronique

Le panneau sera installé Place Saint-Gervais par le service technique ce jeudi. Il permettra de diffuser en temps réel des informations municipales, culturels ou associatives.

Remise de médailles

L'invitation a été envoyée la semaine dernière. La cérémonie est prévue le 25 novembre à 18 heures.

Repas 11 novembre

Le CCAS proposera à nouveau cette année son repas aux aînés de 70 ans et plus. Il sera organisé à la salle des fêtes et le repas sera préparé par les futurs restaurateurs. La commission communication va préparer prochainement l'invitation.

Les cérémonies 11 novembre auront lieu à la Plaine, le vin d'honneur sera organisé à la salle du parc.

Radar pédagogique

Le radar est installé rue du Commerce, côté Yzernay. Les données seront récupérées. Il sera possible de connaître les vitesses excessives et les plages horaires.

Livret d'accueil nouveaux arrivants

La commission communication réalise un livret pour les nouveaux habitants plainais. Diverses informations communales seront précisées : commerces, associations, horaires... Il sera remis avec le coffret de bienvenue proposée par l'AdC.

Antenne relais Véolia

Véolia souhaite l'installation d'une passerelle de télérelève pour les compteurs d'eau sur la commune. Une visite technique est prévue en septembre pour valider le point d'installation. Celui-ci est prévu sur un poteau d'éclairage du stade de foot.

Voirie départementale

La couche de roulement a été refaite rue du Commerce. Et suite à ces travaux, il a été constaté des ondulations qui se sont atténuées dans le temps. Les fortes chaleurs ont entraîné des dégradations sur la chaussée. Le Département est intervenu rapidement en répandant du lait de chaux.

Puit rue des Lilas

Un habitant serait prêt à réparer le puit endommagé rue des Lilas mais souhaite de l'aide d'autres personnes. Si des personnes sont intéressées se faire connaître auprès du secrétariat.

Caméra de surveillance

Il a été constaté du passage à la station d'épuration. Le conseil s'interroge si l'installation d'une caméra serait judicieuse.

Correspondant incendie et secours : michel chiron

Les prochaines réunions : 26 septembre, 24 octobre et 5 décembre 2022.